

Le Groupe de la BAD et le Gabon

Bâtir ensemble le présent pour mieux assurer l'avenir

(30 mars 2009)

Le Groupe de la BAD et le Gabon ont bâti, en près de 40 années d'un partenariat exemplaire et fécond, une coopération dense, axée sur le renforcement des infrastructures, la consolidation des ressources humaines, à travers l'appui à l'éducation nationale et à l'enseignement technique et professionnel. Le partenariat entre le Gabon et le Groupe de BAD porte également une attention toute particulière au développement de l'agriculture et de l'agro-industrie dans le pays. Le Groupe de la BAD entend par ailleurs accorder une place privilégiée à la promotion du secteur privé au Gabon. Les deux parties sont convenues de poursuivre et renforcer leur partenariat par la poursuite des actions, déjà en cours, et l'ouverture de nouveaux axes de coopération.

Mot du Gouverneur de la BAD pour le Gabon, M. Blaise LOUEMBE

L'économie gabonaise a connu une période très difficile à la fin des années 90. Les conséquences de la crise asiatique et le recul de la production pétrolière nationale étaient en grande partie à l'origine de cette situation.

En 2000, la croissance économique réelle était de - 2%, le ratio encours de la dette publique/PIB se situait bien au-dessus de la norme internationale acceptable de 70%, les revenus non pétroliers avaient baissé de près de 12%, alors que les dépenses courantes restaient rigides à la baisse.

Dans ce contexte difficile, le Gabon n'a pas pu honorer certains de ses engagements financiers envers ses principaux partenaires. La situation est restée assez tendue jusqu'en 2003, année au cours de laquelle le Gouvernement, s'est lancé dans un large programme de réformes économiques soutenues par les partenaires au développement.

Grâce à un programme de référence suivi d'un accord de confirmation de 14 mois en 2004–2005, signé avec le FMI et appuyé par la BAD, la stabilité macroéconomique a été retrouvée, tous les arriérés de paiements extérieurs ont été apurés et de profondes réformes structurelles ont été entreprises afin de stimuler la croissance du secteur non pétrolier.

Sur le plan spécifique des finances publiques, la hausse des recettes pétrolières conjuguée à la maîtrise des dépenses publiques ont permis une amélioration sensible du déficit primaire non pétrolier. Celui-ci est en effet passé de 17% du PIB non pétrolier en 2001-2002 à 9% en 2004.

Si les réformes entreprises ont généré des effets positifs sur les grands équilibres macroéconomiques, force est de reconnaître qu'elles n'ont malheureusement pas modifié en profondeur la structure productive de l'économie. Parallèlement, la situation des indicateurs sociaux du Gabon est restée préoccupante au regard de notre classement au niveau de l'Indice de Développement Humain (IDH) du PNUD.

Afin de s'attaquer avec détermination à ces deux principaux handicaps, le Gouvernement a d'abord adopté, de façon libre et volontaire, à l'issue d'un large processus participatif, un Document Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté en 2005. Ce document fixe les grandes orientations de développement pour les prochaines années.

Dans le souci de mettre rapidement en œuvre ces grandes orientations, le Gouvernement a ensuite signé avec le FMI un programme économique triennal sur la période 2007-2010. Le principal objectif de ce programme est de placer les finances publiques sur des bases viables tout en améliorant les performances de l'économie, en réduisant la pauvreté, et en se préparant pour l'ère de l'après-pétrole.

Ce programme très ambitieux bénéficie, à ce jour, de l'aide précieuse de la BAD. Son exécution se déroule normalement comme en témoigne la conclusion de ses trois premières revues.

L'ampleur des défis à relever a également conduit le Gouvernement à racheter par anticipation, en janvier 2008, 86% de sa dette auprès de ses créanciers du Club de Paris avec une décote d'environ 15%. Cette opération, en lissant le service de la dette à des niveaux plus soutenables pour les finances publiques, permet de dégager des marges budgétaires pour financer l'acquisition des équipements collectifs de base. Cette opération a aussi permis au Gabon de s'insérer sur les marchés internationaux de capitaux et de pouvoir désormais tirer profit des opportunités de financement qu'ils offrent.

L'insertion du Gabon sur le marché des capitaux appelle des nouvelles exigences en termes de compétences au niveau de l'administration économique et financière. Il faut en effet l'adapter très vite à la gestion active de la dette et de la trésorerie. C'est l'un des objectifs prioritaires dans lequel l'assistance de la BAD serait très appréciée et très utile.

Le renforcement de l'appui de la BAD est aussi indispensable à la poursuite des réformes du programme triennal 2007-2010, surtout dans le contexte économique et financier mondial actuel. Il est de plus en plus évident que nos pays devront connaître une baisse des ressources propres au cours de l'année 2009. Celle-ci serait d'ailleurs plus accentuée dans un pays comme le Gabon qui devrait faire face à l'effondrement des cours du pétrole.

La mobilisation des ressources extérieures serait également incertaine compte tenu des graves difficultés auxquelles sont confrontés les principaux pays et institutions qui fournissent l'aide au développement.

Dans ces conditions, nos attentes envers la BAD sont devenues plus pressantes. Partenaire historique et fidèle de notre processus de développement depuis 1974, le Groupe de la BAD a déjà approuvé 36 opérations pour des engagements nets des annulations de 750,01 millions d'UC à fin 2007. La répartition sectorielle de ces financements montre la place de choix qu'occupent les infrastructures routières dans les interventions de la BAD avec 68,67% du montant net des prêts et dons. Le reste des financements est reparti entre le multisectoriel (19,61%), l'agriculture (6,48%), le social (5,21%) et le développement urbain (0,02%). La BAD est désormais le premier partenaire financier du Gabon au regard de son imposant portefeuille de projets.

Outre le financement de grands projets, la BAD participe aussi activement au renforcement des capacités dans les domaines de la gestion des finances publiques, de la transparence et de la bonne gouvernance.

Cinq projets phares illustrent à ce jour le rôle clé joué par la BAD dans la politique de développement du Gabon. Il s'agit du:

- **programme Routier I** qui permettra d'améliorer considérablement le réseau routier avec la réalisation de 246 Kms de route ;
- **programme éducation III** qui a pour objectif premier d'accroître la capacité d'accueil et d'améliorer la qualité de l'enseignement technique et professionnel ;

- **programme d'Appui au Secteur des Pêches et de l'Aquaculture**, qui devrait permettre de générer une production additionnelle de près de 20 000 tonnes de poissons ;
- **Etude en appui à l'élaboration d'un Programme National de Bonne Gouvernance** ;
- **Renforcement Institutionnel de la Direction Générale des Marchés Publics.**

A la suite de la revue à mi-parcours de 2008, la BAD a retenu dans le cadre du Document Stratégie Pays, deux (2) piliers d'intervention : le renforcement de la Gouvernance et l'amélioration des infrastructures.

Par ailleurs, le Gouvernement est entrain de mettre en place des politiques de diversification suite à une étude sur la diversification des sources de croissance récemment réalisée avec l'appui de la BAD. Dans ce contexte, la BAD pourrait appuyer deux opérations relatives au pilier Gouvernance, à savoir : un projet de renforcement des capacités institutionnelles et un projet d'appui à l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des services publics d'enseignement supérieur et de formation professionnelle.

Pour ce qui concerne l'amélioration des infrastructures, l'intervention de la BAD pourrait se situer dans les domaines suivants : (i) l'amélioration du réseau routier avec la prise en compte d'une requête pour la réalisation d'un programme routier phase II, (ii) l'amélioration des services de l'eau et de l'assainissement, (iii) la mise en place d'un programme sectoriel pour l'électrification du Gabon, (iv) la mise en place des activités en appui au secteur privé, en commençant par une étude en vue du développement dudit secteur, (v) la mise en place d'un financement en faveur des PME/PMI gabonaises et (vii) la mise en œuvre des réformes préconisées dans le cadre de l'amélioration de la productivité agricole.

Le Gabon se réjouit de la présence du Bureau régional de la BAD à Libreville. Grâce au travail effectué par ce Bureau, le traitement de nos dossiers a connu une amélioration sensible. Nous leur sommes reconnaissants d'avoir accepté de mettre leurs temps, leurs expertises, leurs expériences et leurs relations au profit du processus de développement de notre pays, le Gabon. Nous comptons bien évidemment sur eux pour donner plus de dynamisme à notre coopération.

Le contexte économique et financier mondial est une menace réelle pour la réalisation de nos objectifs de développement. Nous ne pouvons que compter sur la BAD, notre Banque pour surmonter nos défis. L'expérience accumulée depuis sa création et les avancées réalisées ces derniers temps sont nécessairement des atouts qui génèrent l'optimisme.

Mot du Représentant Résident de la BAD au Bureau Régional du Gabon

Les autorités du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), en particulier son Président, ont fait l'option de renforcer la décentralisation des activités opérationnelles de l'institution, en vue de mieux appuyer les efforts de développement des pays membres régionaux, en l'occurrence le Gabon. Le Bureau Régional de Libreville, créé en 2000, figure parmi la première série de Bureaux extérieurs de la BAD sur le Continent. Jusqu'en 2006, il couvrait, en plus du Gabon, trois autres pays de la sous-région d'Afrique centrale que sont : la République du Congo, la République Centrafricaine et la République de Guinée-Equatoriale. Actuellement, il couvre les deux pays de ce groupe classés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire que sont la République Gabonaise et la République de Guinée-Equatoriale.

La stratégie d'intervention de la BAD au Gabon, déclinée dans le Document de stratégie-pays (DSP) 2006-2010, appuie les objectifs prioritaires du pays en vue de la croissance et de la réduction de la pauvreté. La proximité du Bureau des autorités et des bénéficiaires des ressources de notre coopération renforce la connaissance de l'institution des problèmes structurels auxquels le pays est confronté et facilite la recherche de solution à travers un dialogue soutenu que le Bureau mène avec les autorités. Ce dialogue a permis de renforcer la sélectivité des domaines de concentration de nos interventions à travers les opérations de prêts. Il a également permis de cibler des études économiques et sectorielles pertinentes, notamment le Profil de Gouvernance-Pays pour le Gabon, l'Etude sur la diversification des sources de la croissance économique, dont les résultats ont permis de renforcer la connaissance du Gouvernement et de la Banque quant aux contraintes et potentialités du pays.

Les deux axes de concentration de la stratégie d'intervention actuelle de la BAD pour le Gabon sont : «le Renforcement de la Gouvernance» et l'Amélioration des Infrastructures». Le choix de ces axes s'inspire des analyses pertinentes réalisées par la BAD et le Gouvernement, en l'occurrence le Profil de Gouvernance-Pays pour le Gabon. Ces axes s'articulent parfaitement avec les objectifs prioritaires déclinés dans le Document de stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR) du Gabon. Le portefeuille des opérations a été assaini et nettoyé des projets âgés au terme de la revue de 2007. Il est en reconstitution selon les grandes orientations dictées par la politique de l'institution, notamment favoriser l'évaluation de grands projets. Ainsi, suite à l'approbation du Programme Routier Phase 1 (PR1) en septembre 2007 pour un montant de 169,102 milliards de F.CFA, le portefeuille actif comporte cinq (5) opérations pour un montant des engagements nets d'annulation de 253,05 millions d'UC.

Le secteur des transports représente 87,7 % des engagements, suivi du secteur de l'Éducation (6,4 %) et de la pêche et de l'aquaculture (5,8%). Le multisectoriel, représentant moins de 1 % du total des engagements nets, est constitué de dons du Fonds fiduciaire français en appui au renforcement des capacités institutionnelles de la Direction générale des marchés publics, du Fonds Fiduciaire des Pays Nordiques et du Fonds des Pays à Revenu intermédiaire, en appui au processus participatif d'élaboration du Programme National de Bonne Gouvernance du Gabon (PNBG).

Des progrès en matière de gouvernance, notamment le renforcement de l'efficacité des ressources publiques, et l'amélioration des infrastructures (routières, de l'assainissement, de services de base, etc.) contribueront à dynamiser la politique de diversification des sources de la croissance de l'économie gabonaise. Le nouveau paradigme de développement qui guide l'action gouvernementale est de sortir de la dictature du pétrole (un seul produit qui a généré, en 2007, plus de 60 % des ressources du budget, environ 50 % du PIB et plus 80 % des recettes d'exportation).

C'est au regard de ce constat que la BAD a réalisé en 2008, à la demande du Gouvernement, une étude visant à affiner la stratégie nationale de diversification de l'économie. Tout en mettant en exergue les potentialités du Gabon en terme de ressources naturelles (forestières, minières, hydrauliques, etc.), l'étude souligne les contraintes structurelles qui freinent la création de valeur à travers le processus de transformation des ressources naturelles dont dispose le pays. Ces contraintes, notamment (i) faible attractivité du pays ; (ii) le coût élevé des facteurs ; (iii) la faiblesse en matière d'intégration sous-régionale et de taille du marché intérieur, sapent la compétitivité de l'économie et partant le processus de développement du secteur privé. L'étude a également permis d'hierarchiser les filières et mis en exergue, notamment (i) l'agriculture périurbaine ; (ii) la pêche industrielle ; (iii) la 2^{ème} et 3^{ème} transformation du bois, filières que le Gabon aurait un avantage comparatif à développer, tout en poursuivant les réformes visant à améliorer l'environnement général des affaires.

S'agissant du climat des affaires, outre son appui antérieur aux réformes structurelles en particulier dans le cadre du 3^{ème} Programme d'ajustement structurel (2004-2006), la BAD a financé, conjointement avec le PNUD et le Gouvernement, l'élaboration de manière participative, du Programme national de bonne Gouvernance (PNBG). Le Gouvernement est actuellement en train de mettre en œuvre le Plan d'action du PNBG. Les évolutions en cours dans ce domaine devraient permettre de favoriser le développement du secteur privé en soutien à la stratégie nationale de diversification de l'économie.

Dans la perspective de sa coopération future avec le Gabon, la BAD accordera une attention particulière à la diversification de l'économie, notamment à travers aux les actions de renforcement de capacités institutionnelles, ainsi que de développement de compétences (au niveau de l'enseignement supérieur et de la formation technique et professionnelle). La Banque et le Gouvernement sont en train d'évaluer un important projet d'appui à l'Enseignement supérieur, la Formation professionnelle et la Recherche qui sera soumis à l'examen du Conseil d'Administration de la BAD en juillet 2009. Le coût indicatif du projet est de 76 milliards de francs CFA.

Ces actions de renforcement de capacités et de développement de compétences amplifieront l'impact sur l'activité économique de la mise à disposition d'infrastructures routières répondant aux normes internationales, en cours de construction au titre du Programme d'Aménagement du Réseau Routier du Gouvernement, appuyé par la BAD et plusieurs autres partenaires au développement. L'appui de la BAD au programme routier du Gabon, le financement le plus important de notre Institution sur le continent dans le secteur, participe au développement de la diversification et des projets intégrateurs au titre du NEPAD. Il renforce les actions déjà en cours en appui à l'Interconnexion des Réseaux électriques en Afrique centrale et au renforcement des capacités institutionnelles de la CEEAC qui est la communauté économique d'intégration en Afrique centrale.

Le personnel du Bureau de la BAD à Libreville travaille en parfaite harmonie et synergie avec les Experts sectoriels de notre siège, les différentes administrations gabonaises, les cellules d'exécution des projets cofinancés par la BAD et l'Etat gabonais, les partenaires techniques et financiers (PTF), le secteur privé et les autres acteurs non étatiques pour relever le défi du développement économique et du progrès social du peuple gabonais.

Présentation générale du pays

Situé en plein cœur d'Afrique centrale, le Gabon s'étend sur une superficie de 267.667 km². Sa population était estimée, en 2007, à près de 1.485.832 habitants dont près d'un tiers vivant à Libreville, la capitale. Le Gabon est souvent cité en exemple autant pour ses potentialités économiques que pour sa stabilité politique.

Evolution politique récente

Depuis l'approbation de la stratégie d'intervention du Groupe de la Banque au Gabon en janvier 2007 (pour les quatre années suivantes), le contexte politique demeure marqué par la stabilité des institutions. L'élection, le 16 février 2009, pour la première fois d'une femme à la présidente du SENAT parachève un processus électoral entamé, en novembre 2005, avec l'élection du Président de la République, pour un nouveau septennat (2005-2012), suivie des élections législatives (décembre 2006) et communales (avril 2008). Issue du Parti Démocratique Gabonais (PDG), l'élection du Président du SENAT conforte la représentativité des membres de ce parti à la tête des institutions du pays. En effet, au niveau de l'Assemblée nationale (AN), le PDG demeure le parti le plus représentatif avec 100 sièges sur un total de 120 et le président sortant de cette institution a également été reconduit. Et enfin les élections communales du 27 avril 2008 ont confirmé cette évolution.

S'agissant du pouvoir exécutif, le Gouvernement, formé en janvier 2007 au terme des élections législatives et remanié le 14 janvier 2009 (pour la troisième fois depuis sa formation), est dirigé par le Premier Ministre en place au terme desdites élections et est composé de 47 membres, dont 8 femmes, soit 17 %. Quatre ministres de l'opposition y ont fait leur entrée en janvier 2009, dont deux sans le consentement de leurs partis respectifs. Le Gouvernement appuie son action sur la mise en œuvre de la stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté, notamment à travers le renforcement de la Gouvernance, la diversification des sources de la croissance et la promotion d'une croissance bénéfique aux pauvres.

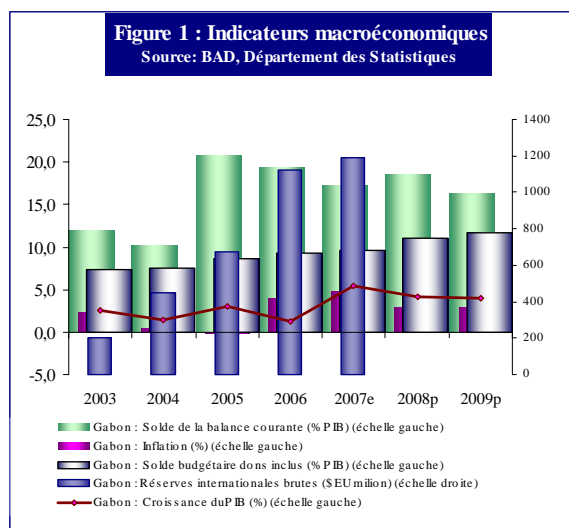
Cette stabilité des institutions offre un cadre relativement favorable à l'Exécutif pour conduire des réformes structurelles souvent ajournées. En 2007 et 2008, des avancées ont été observées dans le programme de restructuration, privatisation et liquidation d'entreprises publiques et parapubliques, dont Air Gabon (liquidée), Gabon Télécom (privatisée) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) (restructurée).

En référence aux indicateurs établis au plan international, relatifs aux droits politiques et à la liberté civile, l'évaluation du Gabon est comparable à la moyenne sous-régionale (Afrique au Sud du Sahara). Toutefois, le dynamisme des organisations de la société civile et le cadre favorable au dialogue national entretenu par les autorités nationales au sein de mécanismes telle que l'Initiative de Transparence des Industries Extractives pourrait contribuer à améliorer le classement du Gabon au regard de ces deux indicateurs. En effet, dans le cadre de l'ITIE, le Gabon a publié son 2^{ème} et son 3^{ème} rapport, respectivement en 2007 et 2008. De l'avis des acteurs dudit processus, en l'occurrence les organisations de la société civile, le dernier rapport ITIE du Gabon constituerait une avancée dans la couverture des principales catégories de recettes minières (pétrole et manganèse). Au cours de l'année 2008, les efforts de sensibilisation des ONG et autres organisations de la Société civile

auraient contribué à une renégociation de l'accord entre la Société Chinoise (CMEC) et l'Etat gabonais, pour l'exploitation du minerai de fer de Belinga. Ce projet n'avait pas fait l'objet d'une étude préalable d'impact sur l'environnement accessible aux acteurs du développement, contrairement aux dispositions de la législation gabonaise.

Situation économique et sociale.

En 2007, l'économie gabonaise a observé le taux de croissance le plus élevé enregistré depuis 2003 (cf. figure 1), une croissance tirée par le secteur non pétrolier (minier, transformation du bois et agro-alimentaire) et estimée à 6,2 % pour ce sous-secteur contre 3,1 % pour le secteur pétrolier. Toutefois, la prépondérance de l'activité pétrolière demeure, avec une contribution au PIB estimée à 48 % en 2007 contre 51 % en 2006, alors que la phase de déclin de production pétrolière est déjà entamée. Celle-ci a été de 12,13 millions de tonnes en 2007, soit une légère reprise par rapport à 2006 où elle était de 11,9 millions de tonnes, mais bien en deçà des 18,4 millions enregistrés en 1997. La crise financière a engendré un ralentissement de la demande mondiale pour les produits d'exportation du Gabon (pétrole, manganèse, bois). Selon les projections officielles à la date du 30 octobre 2008, la production de pétrole s'établirait à 11,91 millions de tonnes en 2008, soit une baisse de 1,8 % par rapport à 2007. Celle du bois chuterait respectivement de 8,8 % et de 11,5 % en 2008 et 2009. La croissance du PIB réel initialement, estimée à 3,9 % et 4 % respectivement en 2008 et 2009, a été revue à la baisse. Les dernières estimations de croissance du PIB, remontant à février 2009, traduisent une aggravation des répercussions de la crise sur l'économie gabonaise. La croissance est estimée à 1,8 % en 2008 et projetée à 2,8 % en 2009, selon les sources du FMI. Ainsi, la stratégie nationale de développement demeure la préparation de l'ère «Après pétrole», notamment par l'approfondissement des réformes structurelles en vue de créer un environnement des affaires attractif pour le secteur privé et de nouvelles sources de revenu. Il s'agit de **passer d'une économie tributaire du secteur pétrolier à une économie diversifiée.**



soit une baisse de 1,8 % par rapport à 2007. Celle du bois chuterait respectivement de 8,8 % et de 11,5 % en 2008 et 2009. La croissance du PIB réel initialement, estimée à 3,9 % et 4 % respectivement en 2008 et 2009, a été revue à la baisse. Les dernières estimations de croissance du PIB, remontant à février 2009, traduisent une aggravation des répercussions de la crise sur l'économie gabonaise. La croissance est estimée à 1,8 % en 2008 et projetée à 2,8 % en 2009, selon les sources du FMI. Ainsi, la stratégie nationale de développement demeure la préparation de l'ère «Après pétrole», notamment par l'approfondissement des réformes structurelles en vue de créer un environnement des affaires attractif pour le secteur privé et de nouvelles sources de revenu. Il s'agit de **passer d'une économie tributaire du secteur pétrolier à une économie diversifiée.**

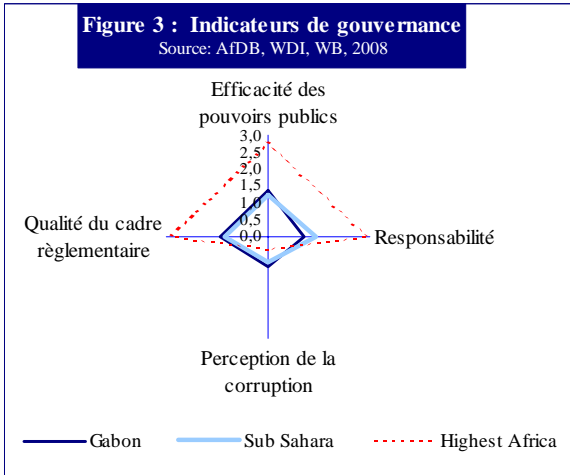
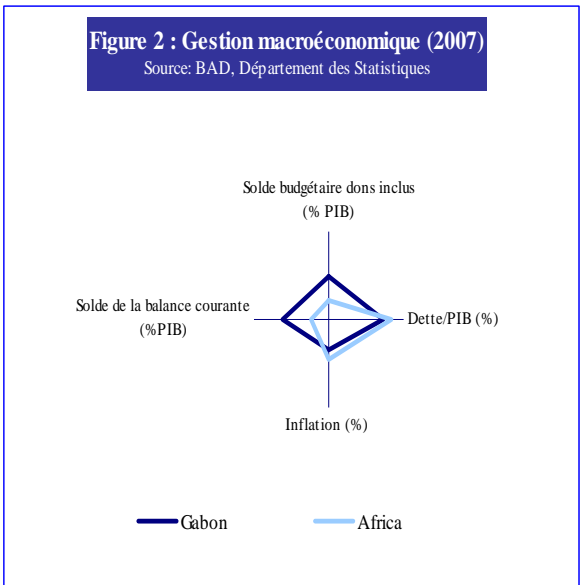
Dans cette perspective, le Gabon a conclu un Accord triennal (2007-2010) avec le FMI le 7 mai 2007 visant à approfondir les réformes pour : (i) renforcer la transparence ; (ii) améliorer l'efficacité et la soutenabilité à long terme des finances publiques ; et (iii) créer un environnement favorable au développement du secteur privé. La mise en œuvre des réformes s'opère de manière globalement positive. En 2008, du fait des répercussions de la crise mondiale, l'inflation est estimée à 3,5 % contre 4,8 % en 2007 ; et elle a été projetée à 3,0 % en 2009, niveau comparable à la moyenne observée sur la période 2005-2006 et à la norme communautaire CEMAC (qui est de 3 %). En 2007, l'inflation avait été entretenue par l'effet cumulé de l'inflation importée accentuée par le renchérissement du prix des denrées alimentaires et la hausse des prix à la consommation suite au relèvement de 26 % des prix des carburants à la pompe en mars 2007. Cette dernière mesure visait à éliminer progressivement la subvention implicite accordée par l'Etat. Le Gabon étant importateur net de produits

alimentaires, au cours du 1^{er} trimestre 2008, le Gouvernement a pris des mesures fiscales (suspension de droits et taxes à l'importation sur cinq produits de 1^{ère} nécessité) pour juguler les tensions inflationnistes observées en 2007 et au cours du 1^{er} semestre 2008.

La flambée du prix du pétrole des dernières années a permis de dégager des soldes budgétaires primaire et global excédentaires, respectivement de 11,6 % et 9,6% du PIB en 2007. Cette tendance, observée depuis 2003 a commencé à s'estomper à partir de la deuxième moitié de 2008 compte tenu des effets de la crise financière internationale. Cet excédent budgétaire est estimé à seulement 2,2 % du PIB en 2008 et projeté à 7,5 % du PIB en 2009, suite à l'aggravation de la crise.

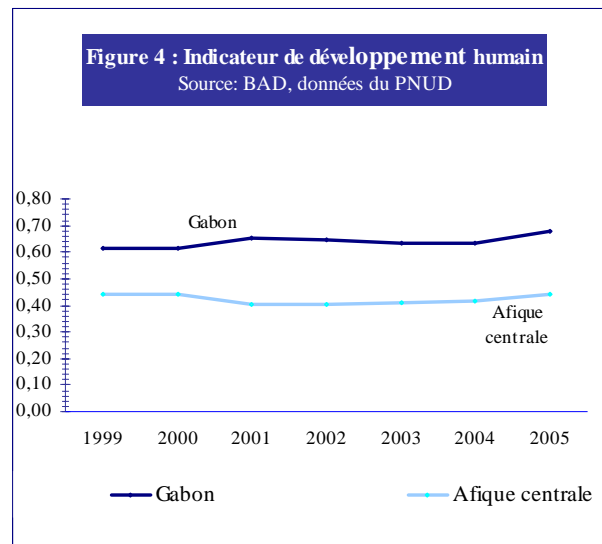
Toutefois, l'enjeu de la politique fiscale au Gabon se situe au niveau du solde budgétaire primaire du secteur non pétrolier rapporté au PIB dudit secteur, solde qui est déficitaire. Ce solde devrait être la principale variable d'ajustement pour le Gabon dans la perspective de l'épuisement du pétrole. Il est estimé en 2008 à -12 % du PIB hors pétrole niveau supérieur à celui jugé soutenable selon les analyses du FMI sur la soutenabilité à long terme des finances publiques du Gabon, qui est de -6 % du PIB hors pétrole. La balance des paiements qui était caractérisée par une consolidation de l'excédent du compte courant (estimé à 19,8 % du PIB en 2007 contre 17,2 % en 2000) est particulièrement affectés par les répercussions de la crise mondiale. L'excédent du compte courant estimé à 16,9 % du PIB en 2008 est projeté à 4,1 % du PIB. Ces réserves internationales, correspondant à plus de 4 mois d'importations en 2007 (contre 1,4 mois en 2000), en seraient affectées. Il y a lieu de souligner que le Gabon s'est acquitté du service de la dette extérieure depuis 2004. Le Gabon a également procédé au rachat anticipé d'une partie de sa dette vis-à-vis des créanciers du Club de Paris en janvier 2008, renforçant la soutenabilité de sa dette. Au mois de novembre 2008, l'encours de la dette extérieure du Gabon établissait à 14,6 % du PIB et le service représentait 21,9 % des recettes d'exportations (contre un ratio de l'encours sur le PIB estimé à 28 % en 2007, contre 56,8 % en 2000, ratio en baisse continue). La soutenabilité de la dette du Gabon, offre un contexte favorable pour accélérer le rythme de mise en œuvre des réformes structurelles face au défi de la diversification des sources de la croissance.

Dans le domaine de la **gouvernance**, l'analyse comparative des indicateurs relatifs au Gabon (cf. figure ci-contre) fait apparaître un besoin de renforcer davantage la responsabilisation. Ce concept fait référence à l'obligation de rendre compte, notamment sous l'angle de la gestion des finances publiques. Des mesures ont été prises pour pallier aux insuffisances relevées. En effet, en 2007, le processus d'élaboration d'un Plan d'action prioritaire (PAP) et d'un Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) a enregistré des



avancées. Ces instruments de planification qui visent à rationaliser l'utilisation des ressources publiques et à lier ces dernières à des résultats ont guidé la préparation du budget 2009. Le Gabon a également adhéré à l'Initiative de transparence des industries extractives (EITI) qui vise à renforcer la traçabilité des ressources publiques et à améliorer leur gestion. Une consolidation des effets positifs de ces réformes contribuerait à renforcer l'efficacité des ressources d'aide de la Banque. En référence à **l'environnement des affaires**, les indicateurs publiés par la Banque mondiale en 2008 illustrent le fait que le Gabon est peu attractif aux affaires, comparé à la moyenne des pays de la sous-région. Selon l'Indice de la facilité à faire des affaires établi en 2008, il occupe le 144^{ème} rang sur 178 pays enquêtés en 2008 contre 132^{ème} rang en 2006. La plus faible performance du pays se situe au niveau des conditions d'emploi, en particulier les difficultés liées au licenciement, ainsi que la rigidité des horaires de travail.

Au niveau social, le renforcement de l'efficacité des ressources publiques contribuerait à améliorer les performances du Gabon. La plupart des indicateurs socio-économiques demeurent en deçà de la moyenne continentale, en dépit du classement du Gabon dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire : (i) l'espérance de vie à la naissance (57 ans) ; (ii) le taux d'immunisation des enfants de 12 à 23 ans (55 %) ; et (iii) la valeur de l'Indicateur de développement humain publié en 2007 (0,677) ; sont en deçà des moyennes observées pour l'ensemble des pays en développement, soit respectivement 65 ans, 78 % et 0,69. En outre, bien qu'avec un PIB par habitant estimé à plus de 8 000 \$ US en 2007, le Gabon se classe au 119^{ème} rang sur 177 pays considérés selon l'Indice de développement Humain avec un taux de pauvreté estimé à 33 %. Les niveaux des indicateurs sociaux traduisent également (i) des faiblesses de capacités institutionnelles et des insuffisances en matière de gouvernance ; et (ii) une activité économique et des échanges orientés essentiellement sur une économie de rente (à travers l'exploitation du pétrole, du bois et du manganèse à l'état brut) sans impact significatif sur l'emploi. La stratégie nationale vise à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD).



Quelques projets phares

1- Programme routier phase 1

Date d'approbation : septembre 2007

Coût total du projet : 221,90 millions d'UC

Source de financement :

Prêt BAD : 90%

Etat gabonais : 10%

Etat du projet : en cours d'exécution

Le Gouvernement gabonais a lancé en 2002 un vaste et ambitieux programme d'aménagement du réseau routier (PARR) qui prévoit d'aménager et revêtir près de 2500 km de routes sur la période 2002-2015. Partenaire historique et traditionnel du Gabon, le Groupe de la BAD se tient aux côtés du pays pour l'aider à réaliser cette noble ambition. Cet engagement de la BAD s'est ainsi traduit par le financement du Programme routier phase 1. Il s'agit du plus grand projet jamais financé par la banque dans le domaine des transports. Ce programme routier comprend trois composantes : la construction et l'aménagement des routes Fougamou-Mouila (118,9km), la Léyou-Lastourville (97km) et Ndendé-Lébamba (37km) (Insérer carte numéro 1 : différentes composantes du projet, légende de la carte : Un projet exceptionnel par la longueur de la route et par le volume de l'enveloppe)

Avec près de 260 km de routes à aménager et revêtir, ce programme va couvrir près de 24% du territoire gabonais. Il va également contribuer au bien-être des populations à travers des actions connexes telles que la protection de l'environnement, la sensibilisation des riverains du tronçon contre le SIDA et les maladies sexuellement transmissibles ainsi que la réhabilitation ou la construction d'écoles et de marchés. Le projet est d'autant plus important pour le réseau routier gabonais qu'il prépare l'étude de plus de 276 autres kilomètres à aménager et à revêtir ultérieurement.

La place stratégique de l'axe Fougamou-Mouila, dans le réseau routier gabonais, va incontestablement en faire un pilier dans la lutte contre la pauvreté, à travers le désenclavement de nombreuses localités et zones de production agricole. A cela s'ajoute l'importante valeur ajoutée de la nouvelle route dans l'exploitation forestière durable, l'écotourisme, le secteur minier et le développement industriel. (Insérer carte axe Fougamou-Mouila, Légende carte : Un programme qui conforte la stratégie de diversification de l'économie gabonaise).

Sur le plan régional, le programme va contribuer à la mise en œuvre du Plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale, tout en donnant encore plus de chance de réaliser la Transafricaine Tripoli-Windhoek qui s'appuie essentiellement sur le corridor Yaoundé, Libreville, Brazzaville (Insérer carte III, Légende carte : le projet profitera directement à 4 des 6 pays de la CEMAC : Cameroun, Congo, Gabon et Guinée-Equatoriale).

De par ses enjeux pour le Gabon et la sous-région, ce projet conforte le rôle de chef de file des infrastructures pour le NEPAD confié à la BAD par l'Union africaine. Il n'est, dès lors, pas surprenant de constater qu'il suscite beaucoup d'enthousiasme de la part des responsables gabonais :

Hyacinthe Bamba, Conseiller du Ministre de l'Équipement, chargé des infrastructures de transport : « C'est avec une grande satisfaction que nous avons accueilli la reprise des relations entre le Groupe de la BAD et le Gabon. Cette coopération s'illustre dans le financement par la banque des projets routiers du Gabon. Nous accueillons cela avec satisfaction au niveau du gouvernement gabonais, de son chef d'État, son Excellence EL HADJ OMAR BONGO ONDIMBA ainsi que toutes les collectivités gabonaises. Les routes sont, en effet, des infrastructures durables qui vont bénéficier au peuple gabonais. La route, qui sera construite dans le cadre de ce financement, va permettre à une partie de la population gabonaise de se déplacer dans le Sud, le Sud-Est et le Sud-Ouest. Il faut, par ailleurs, souligner que ces régions sont desservies par des routes adjacentes qui mènent vers Franceville ; plus loin, vers la frontière du Congo ; vers Doussala jusqu'au Congo-Brazzaville. Les axes que je viens de citer, avec leur prolongement vers le Cameroun et la Guinée-Equatoriale, participent du renforcement de l'intégration entre le Gabon et ses partenaires immédiats ».

Grégoire Bayima, Directeur général des Etudes et des Infrastructures au ministère de l'Équipement : « Le Gabon dispose d'un réseau routier de 9170 km dont seulement 10% sont bitumés. C'est dire que le pays connaît un déficit

important en routes bitumées. Depuis 1992, le pays a lancé un programme d'aménagement du réseau routier national accompagné par les bailleurs de fonds, dont la BAD. Et depuis 1992, aucun projet routier n'a atteint la dimension de celui financé par la BAD qui va permettre de bitumer environ 260 km ; ces 260 km vont permettre de désenclaver les grandes zones agricoles, les régions minières et soutenir l'économie forestière durable. C'est dire combien ce projet comble de joie les Gabonais. Sans aucun doute, son impact sera réel sur la lutte contre la pauvreté dans le pays ».

2 - Education III : « Renforcement de l'enseignement technique et professionnel »

Date d'approbation : Décembre 1997

Coût total : 22,94 millions d'UC

Source de financement :

Prêt BAD : 19,5 millions d'UC

Etat gabonais : 3,44 millions d'UC

Etat du projet : en cours d'exécution

Ce projet traduit la volonté du Groupe de la BAD d'accompagner la stratégie de diversification de l'économie gabonaise. Il vise en effet à permettre au pays de disposer de ressources humaines en quantité et en qualité, par un appui multiforme aux structures de formation. Le projet Education III a ainsi permis la construction de nouvelles salles de classes primaires afin de remédier aux problèmes d'effectifs pléthoriques. Il a également rendu possible le transfert à N'Toum, à une trentaine de km de la capitale, du Lycée professionnel et commercial de Libreville (LPCL), améliorant ainsi les conditions de vie et d'études des élèves dudit établissement. Le projet Education III a surtout permis le démarrage des travaux de construction, sur 14 hectares, du Lycée professionnel et industriel de Bikelé, à une vingtaine de kilomètres de Libreville.

Grâce à ce nouveau lycée, les jeunes Gabonais pourront se former aux métiers de l'agriculture, de l'automobile, du génie civil et du bâtiment. Comme dans les autres pays africains, la maintenance des équipements publics, si chèrement acquis, est une source de préoccupation pour l'Etat gabonais. Conscient de cet enjeu, le Groupe de la BAD a accepté qu'une partie du financement du projet Education III serve à l'édification d'un Centre national de production et de maintenance. Même si toutes ses

réalisations ne sont pas encore achevées, le projet Education III suscite déjà une très grande satisfaction de la part des bénéficiaires de son action.

Paroles de bénéficiaires :

David MBina MBougou, Inspecteur délégué de l'Académie de l'Estuaire : « Des classes de 56 élèves ont pu être construites grâce au projet. (...) Nous faisons l'effort de maintenir ce standard, en dépit de la très forte demande, notamment à Libreville. Il me paraît souhaitable que l'Etat gabonais réfléchisse sur les moyens d'ouvrir d'autres écoles de la trempe de Martine Oulabou, qui a bénéficié de l'appui de la BAD, dans le cadre du projet Education III. Il faut souligner également que cette école est dotée d'un logement de fonction pour le directeur ; c'est une valeur ajoutée qui n'existe pas dans les autres écoles. C'est d'ailleurs le cas dans toutes les autres écoles financées par la BAD. D'autre part, je dois dire, avec satisfaction, que toutes les écoles BAD disposent d'une clôture, ce qui permet à l'équipe pédagogique et d'encadrement de sécuriser les élèves et de prévenir les accidents de la route ».

Apollinaire Menga Me N'Dong, Chef de circonscription de la commune Libreville Est : « Ce projet est venu satisfaire une demande en classes que nous avons exprimée pour remédier aux problèmes de sureffectifs. La construction par la BAD des salles de classes a permis de réduire considérablement le phénomène des effectifs pléthoriques. Nous souhaitons que l'effort de la BAD soit poursuivi afin d'aider le pays à satisfaire les nouveaux besoins en salles de classes ».

Jacques Koumba, Administrateur du projet Education III BAD/Gabon : « Le centre de maintenance et de production est un outil stratégique pour le Gabon. Sa vocation est de former des techniciens qui vont assurer la maintenance du matériel de l'Etat. A cet effet, cinq spécialistes sont actuellement en formation à Liège, en Belgique. A leur retour, ils formeront des techniciens qui pourront assurer la maintenance des équipements automobiles, informatiques. Lorsque ce complexe deviendra opérationnel, on pourra disposer d'une expertise susceptible de profiter à l'ensemble de la sous-région. Certains séminaires sous-régionaux pourront facilement s'y dérouler. Des contacts que nous avons déjà pris avec les structures canadiennes confortent notre souhait de voir des experts de la sous-région venir suivre des formations complémentaires dans ce centre ».

Marthe Fausther, Proviseur du Lycée professionnel et commercial de Libreville (LPCL) : « Je constate avec satisfaction que le projet Education III

BAD/Gabon permet de disposer d'un établissement ultra moderne, qui prend surtout en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées. Ce qui n'a pas toujours été le cas chez nous en Afrique. J'apprécie par ailleurs la qualité de l'ouvrage : je n'ai trouvé, sur le chantier de l'ouvrage, aucune malfaçon, contrairement à ce que j'ai l'habitude de voir en d'autres lieux. Equipement électrique en matériel Legrand, salles informatiques suffisamment aérées et équipées de câblages pour pouvoir se connecter au réseau Internet : tout a été mis en œuvre pour mettre à la disposition des jeunes Gabonais une structure ultra moderne. Pour moi, cet établissement fait honneur au Gabon, à sa coopération avec la BAD, à la sous-région Afrique centrale ainsi qu'à toutes les personnes impliquées dans le projet ».

François NGuema Ebane, Architecte urbaniste, Cabinet Atelier 5A : « Le lycée professionnel et industriel de Bikelé est un établissement que le gouvernement gabonais a créé pour renforcer l'enseignement technique. Il s'agit d'un lycée qui a une triple vocation : orienter les jeunes Gabonais vers les métiers de l'automobile, de l'agriculture, du bâtiment et du génie civil. Ce lycée, qui est en construction sur un site de 14 ha, aura une capacité d'accueil de 1000 élèves, avec un encadrement de près de 200 à 300 membres du personnel enseignant et administratif. Une partie de ces élèves, 200 filles et 200 garçons, sera accueillie à l'internat. Ces élèves disposeront, en outre, de deux dortoirs et d'un réfectoire. Il y aura également 5 logements pour le personnel d'encadrement. De toute évidence, ce projet est un élément clé du soutien de la BAD à la diversification de l'économie gabonaise. Il aura, à n'en point douter, un réel impact dans la lutte contre la pauvreté dans le pays ».

3 - Projet d'extension agricole-SIAT Gabon

Date d'approbation : septembre 2007

Coût du projet : 9,645 millions d'UC

Source de financement : prêt BAD

Etat du projet : en cours d'exécution

La stratégie de diversification de l'économie gabonaise comprend, outre la valorisation des ressources humaines nationales, une attention particulière au secteur agricole afin d'aider le pays à assurer son autosuffisance alimentaire. En accordant un prêt à SIAT-Gabon, le Groupe de la BAD apporte un appui décisif au secteur privé tout en renforçant les capacités agro-industrielles du pays. Il s'agit incontestablement d'un projet qui participe à la réduction de la pauvreté dans le pays. Il favorise également le bien-être des populations à travers l'approvisionnement des populations du district de Makouké en eau et en électricité à partir de l'huilerie de SIAT Gabon installée dans la ville. Il importe, en outre, de souligner que le projet offre l'opportunité de recruter des femmes dans ses usines, leur assurant ainsi un revenu qui les autonomise et leur permet de subvenir aux besoins de leurs enfants. De Makouké à Libreville, en passant par Lambaréné, le projet SIAT, qui envisage de renforcer ses capacités de production pour répondre entièrement aux besoins du marché gabonais, suscite des réactions positives.

Prime Célestin Lechiombeka, Directeur Usine Makouké : « Nous avons là une huilerie qui traite du régime de palme et qui a une capacité de production de 30 tonnes à l'heure. L'usine produit l'huile de palme et l'huile de palmiste. L'implantation de cette usine a permis la création de plusieurs emplois, dans différents métiers. La société assure également l'approvisionnement en eau courante et en électricité de l'ensemble du village de Makouké. Cela traduit la contribution déterminante de l'usine à l'amélioration du bien-être des populations. Il s'y ajoute la satisfaction de produire sur place des biens de consommation dont les populations ont besoin. Nous sommes d'autant plus fiers du travail que nous avons actuellement deux grands projets en cours d'exécution. D'une part, nous venons de mettre en marche la chaudière qui nous permet de produire de l'électricité et de nous passer en même temps du groupe électrogène. Ce qui éliminera les dépenses de gas-oil. D'autre part, nous avons un projet dit de stérilisation qui nous permettra, à terme, de nous passer du chariot élévateur. Il s'agit, pour nous, d'éviter ainsi des pannes fréquentes dues à la disponibilité du chariot. Nous avons, enfin, un autre grand chantier : la construction d'une presserie moderne qui devrait augmenter considérablement la production d'huile de palmiste ».

Madame Ningo Flavienne, ouvrière à Lambaréné : « Ce travail nous est très utile. Il nous permet de gagner un peu d'argent, de nous occuper de nos enfants et de subvenir à d'autres dépenses avec ce qui reste ».

Amadou Tidjani, Opérateur économique à Lambaréné : « L'implantation de cette usine a apporté un très grand changement. Elle nous a évité de continuer à importer l'huile du Cameroun. Depuis que cette usine a effectivement démarré ses activités, nous n'avons plus eu de rupture d'approvisionnement. Son huile de bonne qualité est disponible à un prix abordable. On l'achète sur place, sans les aléas de la douane et du transport. On la revend aux populations qui l'apprécient beaucoup ».

Madame Géraldine BMikengous, ouvrière à l'usine de Lambaréné : « Travailler ici m'a évité l'oisiveté ou d'autres comportements marginaux tels que la prostitution ou le vagabondage nocturne. Le salaire que je gagne n'est certes pas consistant, mais il permet au moins de me prendre en charge, de subvenir aux besoins de mes enfants et surtout d'assurer mon indépendance financière vis-à-vis de celui qui partage ma vie. Je peux donc dire que cette activité professionnelle a changé ma vie ».

Madame Thérèse Mounogou, ouvrière à Lambaréné : « (...) Je viens travailler ici pour aider ma petite famille. L'argent que je gagne me permet de payer mon loyer, moi qui suis locataire. Il sert aussi à couvrir les dépenses de santé de mes enfants lorsqu'ils tombent malades. J'utilise par ailleurs mon salaire pour financer leur scolarisation ».

